



DU 1ER JUIN AU 31 OCTOBRE 2024

REGLEMENT D'EPREUVE

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- a. Ouvert aux joueurs(ses) licencié(e)s FFGolf de 18 ans et plus (avec certificat médical ou questionnaire de santé à jour obligatoire pour ceux qui seront amenés à choisir l'option de la MAJ d'index).
- b. L'index pris en compte pour la détermination des séries sera celui du joueur à la date de son inscription.
- c. Les voiturettes sont autorisées.

2) FORME DE JEU

- a. Formule de jeu conviviale consistant à jouer plusieurs fois le parcours complet en ne retenant que **le meilleur score brut réalisé sur chacun des 18 trous**.
- b. La compétition se joue en individuel stableford.
- c. **10 parcours seront autorisés** dont 4 parcours « jokers » (voir § « gestion des cartes de scores »).
- d. Seuls les parcours 18 trous seront comptabilisés (Pas de parcours 9 trous). Les cartes rendues à 0 ne seront pas acceptées pour les tirages au sort. Toute carte rendue et signée doit donc contenir un score.
- e. Les tours sont obligatoirement exécutés par partie de 2 personnes minimum (dont 1 marqueur minimum).
- f. **6 cartes maximum seront comptabilisées** durant la fenêtre de la compétition, sans contrainte d'un nombre de cartes précis ou minimum /mois, et génèreront une carte cumul virtuelle.
- g. Les cartes issues d'autres compétitions ne seront pas prises en compte pour la compétition ECLECTIC.

3) SERIES ET PLOTS DE DEPARTS

a. 3 séries mixtes :

i. Série 1 :	Messieurs <11.5 Dames < 14.5	Départs des blancs Départs des bleus
ii. Série 2 :	Messieurs de 11.5 à 24.4 Dames de 14.5 à 24.4	Départs des jaunes Départs des rouges
iii. Série 3 :	Messieurs 24.5 et plus Dames de 24.5 et plus	Départs des jaunes Départs des rouges

Si un joueur change de série en cours de compétition, il continuera de concourir dans sa série initiale déterminée lors de son inscription. A noter que s'il passe en 1^{ère} série, il n'aura en revanche, plus droit aux Maj d'index

4) DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN FEE

- a. Les droits d'engagement seront de **40** euros.
- b. Ce droit est un forfait pour l'ensemble de la compétition, quel que soit le nombre de parcours effectués et/ou de cartes rendues. Pas de remboursement ou proratisation du droit d'engagement en fonction du nombre de cartes rendues.
- c. Ce tarif n'inclut pas le green fee ni pour les joueurs extérieurs, ni pour les membres GBB semainiers jouant le week-end.

5) INSCRIPTIONS

- a. Les inscriptions à la compétition ECLECTIC se feront uniquement sur internet via google forms à compter du 1er juin 2024 jusqu'au 15 octobre 2024 – 12h00.
- b. Les droits d'engagement seront versés avant la délivrance de la première carte.

6) DEPARTS

- a. Avant chaque parcours, le passage à l'accueil sera obligatoire où une carte de score spéciale « ECLECTIC » vous sera remise.
- b. Très important : vous indiquerez votre nom, la date du jour et l'heure de départ sur une feuille prévue à cet effet au comptoir de l'accueil.
- c. Pensez à prendre votre carte la veille de votre départ si vous pensez partir avant l'ouverture de l'accueil.

7) GESTION DES CARTES DE SCORE

- a. Seules les cartes « ECLECTIC » seront prises en compte et enregistrées.
- b. Votre carte « ECLECTIC » (sauf carte « joker » - voir ci-après) devra obligatoirement être rendue à l'issue du parcours
- c. Elle devra être déposée dans une urne prévue à cet effet située à l'accueil
- d. Elle devra comporter la date du jour, votre nom, celui de votre marqueur, sans oublier les deux signatures et l'option prise quant à la MAJ d'index. Toute carte incomplète et ne comportant pas ces indications ne sera pas prise en compte pour l'Eclectic. En revanche elle sera comptabilisée dans le nombre de cartes autorisées, la feuille d'inscription faisant foi.
- e. Toute carte « ECLECTIC » prise à l'accueil mais non rendue dans un délai de 72h sera comptabilisée parmi les 10 parcours autorisés.
- f. Au-delà des 4 cartes joker utilisées (voir § suivant), toute carte « ECLECTIC » prise à l'accueil mais non rendue dans le délai de 72h sera comptabilisée en affectant le score maximum (10) sur chaque trou.
- g. Les cas particuliers (Ex : Pluie, forfait ou abandon justifié) seront traités au cas par cas par le Comité d'Epreuve.
- h. Toute carte rendue au-delà du nombre autorisé ne sera pas comptabilisée.
- i. **NOUVEAU** : Dans un souci de challenge et pour renforcer l'aspect compétitif de l'épreuve, une nouvelle règle est apportée à l'Eclectic. **3 des 6 cartes rendues devront être réalisées avec au moins un compétiteur d'une série égale ou supérieure à la série à laquelle appartient le joueur, ou un membre de l'organisation ou un membre de l'Association Sportive. Au-delà de 3 parties « libres », si cette condition n'est pas respectée, la carte rendue et non signée par une personne habilitée (joueur de série égale ou supérieure ou membre de l'organisation) la carte ne sera pas comptabilisée.**
- j. En l'absence de recording extérieur, la confiance est une notion plus que jamais importante dans cette compétition qui se veut conviviale mais aussi saine. **L'AS ou l'organisateur se réserve le droit de contacter le marqueur et/ou le joueur en cas de doute sur une carte, aux fins d'une double confirmation.**

8) PRINCIPE DES CARTES « JOKER »

- a. Vous prévoyez de faire un parcours « ECLECTIC » et avez récupéré une carte « ECLECTIC » à l'accueil. Après votre parcours, vous décidez de ne pas rendre la carte
- b. Cette possibilité vous est offerte 4 fois maximum.
- c. Cette carte non rendue sera comptabilisée parmi les 10 parcours autorisés.

9) OPTION MAJ D'INDEX

- a. Possible pour tous les messieurs d'index > à 11,4 et dames d'index > à 14,4 (au moment de l'enregistrement de leur carte de score).
- b. Devra être signalé sur la carte de score en cochant la case prévue à cet effet.
- c. Sans aucune mention sur la carte (ni OUI, ni NON), la MAJ d'index ne sera pas effectuée.
- d. **Nouveau** : Une seule Mise à jour d'index est autorisée par mois et par joueur.
- e. En cas de plusieurs mises à jour demandées dans le mois, seule la première carte sera prise en compte pour la MAJ..
- f. On ne pourra pas rendre une carte « ECLECTIC » uniquement pour la MAJ d'index sans qu'elle ne compte pour les classements de la compétition ECLECTIC.

10) FIN DE LA COMPETITION POUR UN JOUEUR

- a. Le joueur aura terminé sa compétition dans les 3 cas suivants :
 - i. Date de fin de compétition dépassée
 - ii. 10 parcours « ECLECTIC » joués
 - iii. 6 cartes « ECLECTIC » rendues

11) DEPARTAGE DES EX AEQUO

- a. En cas d'égalité, la dernière carte rendue servira au départage, si l'égalité subsiste les 9 derniers trous, puis les 6, puis les 3.

12) RESULTATS ET CLASSEMENT

- a. Un classement provisoire sera fait mensuellement.
- b. Le classement définitif sera établi après le dernier jour de compétition, le 31 octobre 2024.

13) TIRAGES AU SORT MENSUEL

- a. Deux tirages au sort d'une carte, parmi les cartes rendues le mois précédent, sera effectué chaque début de mois et donnera lieu à la remise d'un lot mixte et d'un lot pour les dames (panier gourmand offert par les Caves 60, massage offert par Kaolin)

14) PRIX

- a. La remise des prix se fera le vendredi 15 novembre 2024 lors d'une soirée dansante.
- b. Les 6 premiers joueurs seront récompensés dans chacune des séries soit 18 lots.
- c. Seules les personnes présentes à la soirée et inscrites à l'Eclectic pourront prétendre aux tirages au sort qui auront lieu lors de la soirée (hors tirages dits mensuels).

COMITE D'EPREUVE

- d. Le Comité d'Épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment en fonction des circonstances.
- e. En cas de doléance, merci de s'adresser aux membres du Comité d'Épreuve, aux organisateurs (Adesso) et non à l'accueil
- f. Tout litige sera traité exclusivement par le Comité d'Épreuve
- g. Le Comité d'épreuve sera composé de 3 membres de la Commission Sportive de l'AS GBB.